



PSLA - PTZ au moment de la location ou l'achat

Par **Hamma85**, le **04/07/2023 à 10:02**

Bonjour,

Je suis sur un projet achat en PSLA, mais je vais expliquer ma situation.

- Le bien que je compte prendre est en VEFA et sera livré en sept 2024.

Donc actuellement j'ai réservé le bien, je suis en train de faire la démarche chez le bailleur pour faire le contrat location accession au moment de la livraison de la résidence.

Donc en sept je rentre dans l'appartement puisque c'est une PSLA j'aurai minimum une période de 9 mois de location avant de pouvoir lever l'option d'achat.

Le problème:

- Actuellement je suis éligible au max en PTZ (revenu 2021 qui compte)

- En 2024 normalement si rien ne change dans les calculs je suis encore éligible pour le PTZ pareil au max (revenu 2022).

- par contre en 2025 très certainement je serai plus éligible parce que j'ai eu une promotion en 2023.

Est ce que vous savez à quel moment le dossier financier sera fixé niveau financement:

1- actuellement au moment de signer le bail PSLA?

2- en 2024 au moment d'accéder au bien en location

3- ou en 2025 au moment de lever l'option?

Dernière question, est ce que c'est possible de raccourcir la période de location ou l'enlever complètement si je suis dans la situation 3 et je vais perdre le PTZ?

Merci par avance

Par **Visiteur**, le **04/07/2023 à 16:53**

BONJOUR

Je vous conseille de contacter un expert de l'ANIL ou de votre ADIL.

<https://www.anil.org/pre-taux-zero/>